

No. 15034. INTERNATIONAL COFFEE AGREEMENT, 1976. CONCLUDED AT LONDON ON 3 DECEMBER 1975¹

N° 15034. ACCORD INTERNATIONAL DE 1976 SUR LE CAFÉ. CONCLU À LONDRES LE 3 DÉCEMBRE 1975¹

RATIFICATIONS

Instrument deposited on:

15 December 1976

GUATEMALA

(With provisional effect from 15 December 1976. The Agreement came into force provisionally on 1 October 1976 for Guatemala, which had notified its intention to ratify within the time limit provided for.)

Registered ex officio on 15 December 1976.

28 December 1976

YUGOSLAVIA

(With provisional effect from 28 December 1976. The Agreement came into force provisionally on 1 October 1976 for Yugoslavia, which had notified its intention to ratify within the time limit provided for.)

Registered ex officio on 28 December 1976.

RATIFICATIONS

Instrument déposé le :

15 décembre 1976

GUATEMALA

(Avec effet à titre provisoire au 15 décembre 1976. L'Accord est entré en vigueur à titre provisoire le 1^{er} octobre 1976 à l'égard du Guatemala, qui avait notifié son intention de le ratifier dans le délai prévu à cette fin.)

Enregistré d'office le 15 décembre 1976.

28 décembre 1976

YUGOSLAVIE

(Avec effet à titre provisoire au 28 décembre 1976. L'Accord est entré en vigueur à titre provisoire le 1^{er} octobre 1976 à l'égard de la Yougoslavie, qui avait notifié son intention de le ratifier dans le délai prévu à cette fin.)

Enregistré d'office le 28 décembre 1976.

¹ United Nations, *Treaty Series*, vol. 1024, No. I-15034, and annex A in volumes 1025, 1028, 1029 and 1030.

¹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1024, n° I-15034, et annexe A des volumes 1025, 1028, 1029 et 1030.